



OBJET : FINANCES : ATTRIBUTION DU MARCHE DE TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA MAIRIE LOT N°3

L'AN DEUX MIL VINGT-QUATRE, LE QUATORZE MAI à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Chazelles-sur-Lyon, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du théâtre Marcel Pagnol, sous la présidence de Monsieur Pierre VERICEL, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29

Date de convocation du Conseil Municipal : 07 mai 2024

Nombre de Conseillers présents (y compris ceux ayant donné procuration) : 28

Ladite délibération a été adoptée à l'unanimité des votants

Présents : Pierre VERICEL - Michel NEEL - Jeanine RONGERE - Michel FAURE - Maryvonne MOUNIER - Ludovic PADUANO - Annie CHAPUIS - Pierre THOLLY - Marie-Christine BERTHOLLET - Hervé LASSABLIÈRE - Christiane BRUYAT - Florence PAILLEUX - Frédéric BERTHET - Nathalie JOUBAND - Isabelle POULARD - Cyril D'IPPOLITO - David BOURKAIB - Christian BLANCHARD - Christine MONTAGNY - Maxime PEILLER.

Absents ayant donné procuration : René GRANGE à Marie-Christine BERTHOLLET - Thierry PONCHON à Cyril D'IPPOLITO - Corinne CHEVRON à Maryvonne MOUNIER - Emmanuelle NEEL à Michel NEEL - Mickaël HATRON à David BOURKAIB - Julienne BERTHET à Frédéric BERTHET - Gérard HAEGY à Christine MONTAGNY - Yves GORD à Christian BLANCHARD.

Absente excusée : Aline CIZERON

Secrétaire élu pour la session : Michel FAURE

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que la Commune de CHAZELLES-SUR-LYON a approuvé le projet de réhabilitation de la Mairie.

Le marché de travaux a été lancé le 19 janvier 2024. Le marché comprend 14 lots. La date limite de dépôt des candidatures des entreprises était le 15 février 2024.

La commission d'ouverture des plis s'est réunie le 19 février 2024 à 10h00.

Le lot n°3 "Ossature et plancher bois, bardage zinc, traitement de charpente, couverture tuiles, étanchéité zinguerie" s'est avéré infructueux (absence de candidature). Il a été relancé le 23 février 2024.

La commission d'ouverture des plis s'est réunie le 28 mars 2024.

Suite au rapport d'analyse des offres, le conseil municipal est appelé à attribuer à l'entreprise LIGNATECH, mieux-disante, le lot n°3 pour un montant de 305 995,98€ HT.

Vu le code de la commande publique,

Vu le rapport d'analyse des offres,

Considérant que le lot n°3 "Ossature et plancher bois, bardage zinc, traitement de charpente, couverture tuiles, étanchéité zinguerie" doit être attribué à l'entreprise la mieux-disante,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** l'attribution du lot N°3 du marché de travaux de réhabilitation de la mairie à l'entreprise LIGNATECH pour un montant de 305 995,98 € HT.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces afférentes à ce marché et

engager toute démarche nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie conforme,

Monsieur le Maire,
Pierre VERICEL

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping, sweeping strokes that form a stylized, abstract shape.

Le secrétaire de séance,
Michel FAURE

A handwritten signature in blue ink, featuring a large, elegant loop at the top and a series of smaller, connected strokes below.